

qui ne peut être elle-même qu'à la condition de rester indépendante et qui ne pourra y arriver que si les libraires demeurent indépendants.

Il est urgent d'accorder aux libraires une remise de 40 % ou proche, sans oublier des conditions spéciales de surremise et d'échéance. Augmenter ainsi la remise est un geste solidaire élémentaire. Et il est regrettable que certains diffuseurs annoncent des remises commerciales aux librairies d'une moyenne supérieure

à 40 % quand des enseignes et autres grandes surfaces non spécialisées sont englobées dans cette moyenne.

Pour échapper à la logique industrielle du tuyau et du serveur unique et donc pour préserver la variété et la diversité des librairies indépendantes, il faut au plus vite que les diffuseurs qui leur correspondent, ceux déjà regroupés dans la plateforme Eden, les soutiennent suffisamment pour qu'ils puissent s'affirmer comme une marque d'appellation autonome, telle que «Les libraires» ou «La librairie» ou «1001 libraires», à eux de se dénommer.

La profession n'a pas su favoriser la création de baux culturels spéciaux en centre-ville, pratique courante à l'étranger. Nous devons maintenant œuvrer à la création d'un groupement des librairies indépendantes, qui irait bien au-delà du label Lir et qui les valoriserait aux yeux du public, à l'instar des artisans boulangers ou des vigneron indépendants. Aux libraires de définir la forme de cette union, associée, fédérée ou mutualisée.

Le Dilettante, qui a toujours conservé la maîtrise de sa diffusion afin d'être au plus près des libraires, va augmenter courant décembre les remises commerciales des libraires indépendants inscrits à son office ou qui suivent bien ses publications de 1,5 à 2 points."

“ Il est regrettable que certains diffuseurs annoncent des remises supérieures à 40 % quand des grandes surfaces sont englobées dans cette moyenne.”

CONTRE LA HAUSSE DE LA TVA

Péril en la demeure

« Trente ans après la loi sur le prix unique du livre, et malgré l'assurance du gouvernement de prendre en considération la fragilité de ce secteur, la surprise autant que l'incompréhension ont été totales : c'est effectivement la mise en péril de commerces culturels de proximité et le risque de fermetures multiples dans les prochains mois au sein d'une ville au tissu économique fragile et, plus largement, sur tout le territoire régional. »

Les associations Libraires à Marseille et Libraires du Sud, dans un communiqué commun le 21 novembre.

Défendre la bibliodiversité

« Déjà fragilisée, la librairie indépendante française risque d'être la première victime de cette mesure incohérente – au regard de la volonté affichée des pouvoirs publics de la défendre. Le tissu de librairies indépendantes est en effet reconnu de tous comme facteur de bibliodiversité. [...] Nous rappelons à cette occasion la nécessité de protéger et d'encadrer le livre par des dispositifs législatifs adaptés aux réalités de chaque pays – permettant de renforcer les marchés du livre localement et l'accès aux œuvres pour les lecteurs. »

Alliance des éditeurs indépendants, dans un communiqué diffusé le 17 novembre.

Perdant-perdant

« L'obligation du prix imprimé nous condamne à un ré-étiquetage dont le coût est démentiel (au minimum 30 centimes par exemplaire), surtout pour les éditeurs travaillant à “petits prix”, ce qui ne veut pas dire mauvais livres, bien au contraire. Et puis même, comment voulez-vous vendre un livre 2,03 euros quand il a été conçu pour être proposé à 2 euros ? Les livres de fond, de vente lente, sont particulièrement pénalisés, ce qui est une véritable catastrophe culturelle. De plus, je pense qu'il s'agit d'une décision “perdant-perdant” car l'incidence sur les bilans – qui seront bien obligés de déprécier les stocks avec les effets de levier que tout le monde connaît – va faire baisser considérablement, voire disparaître, les impôts sur les sociétés de l'édition. »

Jean-Paul Gisserot, P-DG des éditions Gisserot, dans un courriel à Livres Hebdo, le 29 novembre.

Réagissez sur

LIVRESHEBDO.fr

Contact : cestvousquiledites@electre.com